

**INSPECTION ACADEMIQUE  
DES DEUX SEVRES**

*Année scolaire 2001-2002*

# **P**ROGRAMME **P**ERSONNALISE **D'**AIDE ET DE **P**ROGRES

**L'équipe des conseillers pédagogiques :**

**Jacky BERGE  
Annie COUTURIER  
Jean DUVALLON  
Claudie GERMAIN  
Yolande GUYOT  
Catherine KERVICHE  
Lydie LEYSSENNE  
Annette VOUHE**

# ***PROGRAMME PERSONNALISE D'AIDE ET DE PROGRES***

## **SOMMAIRE**

### **UNE FICHE ELEVE :**

- 1 - Parcours scolaire du cycle 1 au cycle 2.
- 2 - Résultats des évaluations nationales.
- 3 - Donner la parole à l'enfant.

### **FRANÇAIS :**

- Compétences de base.
- Prise en charge de l'élève
  - Commentaires et suggestions à partir du livret B (EVA CE2).
  - Tableau personnalisé (fiche contrat).

### **MATHEMATIQUES :**

- Compétences de base.
- Prise en charge de l'élève
  - Commentaires et suggestions à partir du livret B (EVA CE2).
  - Tableau personnalisé (fiche contrat).

### **PRISE EN CHARGE DE L'ELEVE : ORGANISATION :**

- Fiche d'aide.

### **ANNEXES :**

- Aide à l'analyse des erreurs en mathématiques
- Textes officiels : BO n°44 du 26/11/98, BO n°29 du 22/07/99, BO n° 30 du 26/07/01
- Bibliographie.

# Programme personnalisé d'aide et de progrès

## FICHE ELEVE

NOM :

Prénom :

DATE DE NAISSANCE :

### 1. PARCOURS SCOLAIRE DU CYCLE 1 AU CYCLE 2 :

| ANNEE SCOLAIRE | NIVEAU DE CLASSE | ECOLE(S) FREQUENTEE(S) |
|----------------|------------------|------------------------|
|                |                  |                        |
|                |                  |                        |
|                |                  |                        |
|                |                  |                        |
|                |                  |                        |
|                |                  |                        |
|                |                  |                        |
|                |                  |                        |
|                |                  |                        |

ς Allongement de .....an(s).

ς Réduction de .....an(s).

### 2. RESULTATS DES EVALUATIONS NATIONALES :

♦ Date de passation :

|                                                                                                  | <i>FRANÇAIS</i><br>(99 items) | <i>MATHEMATIQUES</i><br>(85 items) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Nombre d'items correspondant à des <b><u>compétences nécessaires</u></b> (= compétences de base) | <b>20</b>                     | <b>16</b>                          |
| <i>Nombre d'items nécessaires réussis</i>                                                        |                               |                                    |

♦ Remarques éventuelles sur le comportement de l'enfant avant, pendant, et après la passation des évaluations : .....

.....

### **3. DONNER LA PAROLE A L'ENFANT :**

- *Sans le support du livret de l'élève*
- *Respecter la formulation proposée*
- *Noter les paroles de l'enfant*
- *Laisser quelques secondes pour un commentaire éventuel*
  
- J'aimerais connaître ton avis sur ces évaluations.  
*(Montrer le livret vierge)*
  
- Qu'est-ce que tu ressentais avant que nous commencions ces évaluations ?
  
- Comment les as-tu trouvées ?  
  
Sinon, c'était :
  - Agréable ou désagréable ?  
Raconte.
  - Fatigant ?  
Raconte.
  - Long ou pas ?  
Raconte.
  - Facile ou difficile ?  
Raconte.
  
- Qu'est-ce que tu as su faire le mieux ?  
Qu'est-ce que tu as su faire le moins ?
  
- A ton avis, à quoi vont servir ces évaluations ?
  
- A ton avis, qu'est-ce qui va se passer après ?
  
- Aimerais-tu une aide ? Pourquoi ?
  
- Qui pourrait t'aider ?  
*Si l'enfant ne fournit pas de réponse, proposer :*
  - A l'école ?
  - A la maison ?
  - Ailleurs ?*(Expliquer à l'enfant qu'on le reverra pour lui proposer une aide)*

**Remarque :** *Eviter d'induire les réponses et accepter l'absence de réponses.*

# FRANÇAIS

## COMPETENCES DE BASE

*Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2.*

Première colonne = Evaluations de septembre.

Deuxième colonne = Evaluation ultérieure (deuxième période) portant sur les items non maîtrisés en septembre

|                     | Ex. n°                                                       | COMPETENCES ASSOCIEES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Items n° | Items n° |
|---------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|
| COMPRÉHENSION       | 1                                                            | Comprendre et savoir appliquer les consignes courantes du travail scolaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 1        | 1        |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2        | 2        |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 3        | 3        |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 4        | 4        |
|                     | 3                                                            | Distinguer des textes différents (récits, documents, consignes, poésies, etc.) en utilisant des indices extérieurs au texte.                                                                                                                                                                                                                                                                  | 9        | 9        |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 10       | 10       |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 12       | 12       |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 13       | 13       |
|                     | 5                                                            | Reconstituer la chronologie des évènements dans les textes de statuts variés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 17       | 17       |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 18       | 18       |
|                     | 6                                                            | Se représenter les relations spatiales et les lieux évoqués dans des textes de statuts variés                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 21       | 21       |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 22       | 22       |
| 23                  |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 23       |          |
| 24                  |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 24       |          |
| 25                  |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 25       |          |
| OUTILS DE LA LANGUE | 8                                                            | Reconnaître les mots écrits :<br>- savoir reconnaître des mots écrits du vocabulaire courant ;<br>- savoir déchiffrer des mots inconnus.                                                                                                                                                                                                                                                      | 36       | 36       |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 37       | 37       |
|                     | 9                                                            | Repérer les usages typographiques courants et se situer dans l'espace graphique d'une page imprimée.                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 44       | 44       |
|                     | 16                                                           | Pour comprendre un texte, identifier :<br>- les accords du verbe avec le sujet, de l'adjectif avec le nom, du nom avec le déterminant mettant en jeu le genre et le nombre ;<br>- les temps et les marques temporelles qui organisent le texte ;<br>- les divers indicateurs de rappel (pronoms et autres procédés) assurant la cohésion ;<br>- les principaux mots de liaison (connecteurs). | 85       | 85       |
|                     |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 87       | 87       |
|                     | Zone de grande difficulté : supérieure à 5 items non réussis |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |          |          |

Remarque : la production de textes n'est pas intégrée dans les compétences de base.

# FRANCAIS

| EX | ITEMS                               | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> | <p>Cet exercice a un triple but dans le traitement de la consigne orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- familiarisation de chaque élève avec le matériel d'évaluation.</li> <li>- identification rapide des élèves en difficulté devant l'exécution des consignes</li> <li>- repérage des aides spécifiques (lexique des consignes, compréhension de la structure et de la logique d'une consigne).</li> </ul> <p>Chacun des items a sa spécificité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1 : comprendre une consigne donnée par oral.</li> <li>- Item 2 : comprendre une consigne simple (une proposition).</li> <li>- Item 3 : comprendre une consigne complexe coordonnant deux propositions.</li> <li>- Item 4 : être capable soit d'exécuter, soit d'identifier la consigne qui a permis d'effectuer une tâche.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principales consignes doivent être fréquemment travaillées. Toute nouvelle consigne doit faire l'objet d'un apprentissage spécifique.</li> <li>- Pour les élèves ayant des difficultés à lire seuls des consignes, on pourra proposer de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur faire reformuler oralement la consigne ;</li> <li>• leur faire fabriquer des consignes dans des situations diverses avec, comme première validation, l'exécution de ces consignes par des camarades ;</li> <li>• leur faire retrouver les consignes d'exercices déjà exécutés ;</li> <li>• constituer des récapitulatifs méthodologiques (qui pourraient éventuellement être affichés dans la salle) en relation avec les activités de la classe.</li> <li>• Repérer le verbe d'action (encadrer, souligner)</li> <li>• Associer le matériel à la tâche demandée.</li> <li>• Confronter les diverses réponses à une consigne donnée par oral ou par écrit avant de valoriser celle qui est attendue.</li> <li>• Apprendre à évaluer la pertinence des données fournies dans une consigne.</li> </ul> </li> </ul> <p>La compréhension et le respect de consignes variées (par exemple, comment déceler dans une consigne le mot important, respecter des contraintes, prendre le temps de réfléchir, prendre le temps d'analyser une tâche avant de l'exécuter, prêter attention à la présentation, etc.) sont indispensables à tout travail autonome et ceci dans toutes les disciplines.</p> |

| EX | ITEMS               | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3  | 9<br>10<br>12<br>13 | <p>Il s'agit d'identifier des écrits à partir d'indices matériels (mise en page, typographie, présence d'illustrations ou de schémas, etc...) et textuels (rimes, définitions, abréviations, titres, etc...) sans qu'il soit nécessaire de les lire intégralement.</p> <p>Il s'agit ensuite d'en déduire l'origine parmi un choix donné.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer de nombreuses observations chaque fois qu'un texte nouveau est rencontré et lu.</li> <li>- Organiser de façon systématique des exercices qui explicitent les critères de classement.</li> <li>- Organiser de façon continue des rangements de documents, des affichages, des mises en ordre de la bibliographie, des observations de manuels, journaux, ouvrages documentaires, contes...( BCD)</li> <li>- Procéder à des tris de textes à partir d'un même thème.</li> <li>- Soulever le plus souvent possible la question de la fonction du texte et de son destinataire pour en déduire sa forme et son support.</li> </ul> <p>(Ces activités peuvent être proposées dès la maternelle, dès que les enfants sont systématiquement mis en contact avec des écrits).</p> |

| EX | ITEMS    | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5  | 17<br>18 | <p>Cet exercice permet de repérer si un enfant sait relever des informations données dans un agenda, c'est-à-dire une mise en page exigeant une lecture en colonnes et non en lignes</p> <p>Les items 17 et 18 demandent un simple prélèvement direct d'informations organisées chronologiquement.</p> <p><b><u>Remarque :</u></b></p> <p>Il sera intéressant de rapprocher les réponses des élèves à cet exercice de celles qu'ils ont donné aux exercices 9 et 13 de mathématiques.</p> | <p>Les situations propices à de tels apprentissages se rencontrent dans les différents domaines disciplinaires aussi bien que dans les pratiques ordinaires de la classe (tenu d'un cahier de textes, rangement des classeurs, utilisation des claviers, etc...)</p> <p>Proposer des exercices de repérage dans le temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- usage adéquat de la langue (hier / la veille ; demain / le lendemain)</li> <li>- connaissance des divers systèmes du calendrier (année, jour, semaine, mois)</li> </ul> <p>Proposer aux élèves des textes variés dans lesquels l'ordre des faits décrits est tantôt le même, tantôt différent de l'ordre chronologique de leur réalisation.</p> <p>Proposer des exercices permettant d'apprendre à « parler le temps » et le représenter par des schémas.</p> <p>C'est en multipliant les occasions, à l'oral comme à l'écrit, d'une réflexion sur l'ordre, la succession et la durée que l'élève sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de se repérer dans ses lectures pour une meilleure compréhension</li> <li>• de produire des textes écrits où la chronologie sera la lisibilité</li> <li>• de situer des événements dans le temps historique</li> </ul> |

| EX | ITEMS                      | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6  | 21<br>22<br>23<br>24<br>25 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Cet exercice cherche à :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les marques spatiales dans un texte et les reporter sur le plan.</li> <li>- Situer des informations par rapport aux repères situés dans le plan et non par rapport à l'élève.</li> <li>- Situer les informations "en face de lui", "à sa droite", "derrière lui", "à sa gauche".</li> <li>- Contraindre les élèves à se référer à des images mentales construites à partir de la lecture.</li> <li>- contraindre les élèves à ne pas se limiter à réaliser la tâche en suivant l'ordre de l'énoncé.</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Proposer :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des exercices sur la disposition spatiale des lieux ou des objets les uns par rapport aux autres, par rapport au narrateur d'une part et aux personnages du récit d'autre part.</li> <li>- des exercices utilisant un vocabulaire précis (lexique), et les mots relatifs à la spacialisation.</li> <li>- des exercices pour structurer les représentations des élèves : <ul style="list-style-type: none"> <li>* descriptions verbales</li> <li>* dessins</li> <li>* élaborations de plans</li> <li>* schématisations</li> <li>* interprétations d'images et photos</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p>Tous ces exercices peuvent être exploités dans différents domaines d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EPS (parcours d'orientation, élaboration de règles de jeu organisant l'espace)</li> <li>- Découverte du monde (environnement proche ou exceptionnel, description des dispositifs et expériences scientifiques et techniques).</li> </ul> <p>D'une manière générale, la description doit être systématiquement travaillée chaque fois qu'un nouveau domaine de connaissances est abordé (histoire, géographie, sciences, lecture, production d'écrits...)<br/>Elle doit mettre en œuvre le vocabulaire spécifique de ce domaine (verbes d'état, de déplacement, lexique des lieux...) ainsi que les différents indicateurs spatiaux.</p> <p>Rapprocher les réponses des élèves de celles qu'ils ont donné aux exercices 6 et 7 de Mathématique.</p> |

| EX | ITEMS               | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8  | <p>36</p> <p>37</p> | <p>Reconnaître les mots écrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir reconnaître des mots écrits du vocabulaire courant.</li> <li>- Savoir déchiffrer des mots inconnus.</li> </ul> <p>Certains enfants, hors contexte linguistique, n'identifient pas les mots de façon satisfaisante. Ces difficultés peuvent avoir des causes diverses. Certains enfants s'appuient uniquement sur l'image et s'attendent à lire "vélo" et barrent "bicyclette". D'autres effectuent uniquement un décodage partiel et acceptent "poule" pour "poupée".</p> <p>Cette épreuve permet aussi de repérer les enfants qui ont du mal avec les lettres qui présentent une difficulté phonique : "chefal / cheval" ou visuelle : "tamdour / tambour".</p> <p>Pour les enfants ayant rencontré des difficultés (score inférieur à 75 %, code 9), la reconnaissance des mots n'est pas devenue une activité automatique. De ce fait, ce sont des enfants qui ont plus de difficultés que les autres à construire la signification d'un texte qu'ils lisent (ils mémorisent moins facilement ce qu'ils ont lu au fur et à mesure qu'ils avancent dans le texte).</p> | <p>Il faudra :</p> <p>1 - Etre très attentif à les soutenir dans leur compréhension du texte chaque fois qu'ils devront lire (rappel de ce qui a déjà été lu, reformulation, etc...).</p> <p>2 - Envisager des exercices portant sur leurs difficultés spécifiques mais en les présentant de façon ludique et d'une autre manière que dans le cycle 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation de logiciels faisant appel à de la lecture rapide et à de la discrimination visuelle (exemple : 1000 mots)</li> <li>- identification et recherche de mots appartenant à un même champ lexical pouvant donner lieu à la création de jeux de 7 familles. Exemple : vélo, bicyclette, deux roues, VTT, tricycle...</li> <li>- jeux de memory, dominos de syllabes écrites...</li> </ul> |

| EX | ITEMS | COMMENTAIRES                                                                                                             | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9  | 44    | <p>La question posée permet de connaître l'organisation d'une page imprimée (repérage de l'emplacement de l'auteur).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- familiariser les élèves avec un usage régulier des termes (auteur, éditeur, titre...)</li> <li>- travailler la mise en page, en production d'écrit.</li> <li>- proposer des activités portant sur l'objet livre (retrouver le nom de l'auteur, de l'éditeur, du titre...)</li> </ul> |

| EX | ITEMS    | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 16 | 85<br>87 | <p>L'exercice vise à apprécier les capacités des élèves à utiliser correctement les mots de liaison (connecteurs).</p> <p>Pour chaque item, le choix de la réponse met en jeu deux types d'activités langagières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la vérification de la "grammaticalité" de l'énoncé ("le vent a soufflé <i>car</i> n'a pas ..." est une suite impossible en français);</li> <li>- la signification de la phrase ("le vent a soufflé <i>donc</i> n'a pas arraché d'arbres" est grammaticalement possible mais sémantiquement absurde).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner une explication (sémantique et syntaxique) dans des contextes variés (part importante du travail de français en cycle 3).</li> </ul> <p>On sera attentif non seulement aux mots de liaison qui jouent à l'intérieur d'une phrase, mais aussi à ceux qui articulent des phrases entre elles, voire des paragraphes entre eux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler l'utilisation des mots de liaison à l'oral et à l'écrit dans :</li> <li>• le discours explicatif (fiches techniques, comptes rendus d'expériences...)</li> <li>• le discours argumentatif (justifier un choix, s'expliquer...)</li> <li>- La démarche expérimentale est particulièrement propice à l'acquisition et à l'utilisation de connecteurs. (anticiper, prévoir, observer, expliquer)</li> </ul> |

**Prise en charge de l'élève en FRANÇAIS :**  
**LES CONTENUS**

| Items de base ou<br>autres items | Compétences<br>associées | ACTIONS PRIORITAIRES choisies en conseil des maîtres |
|----------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------|
|                                  |                          |                                                      |

# MATHEMATIQUES

## COMPETENCES DE BASE

*Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2.*

Première colonne = Evaluations de septembre.

Deuxième colonne = Evaluation ultérieure (deuxième période) portant sur les items non maîtrisés en septembre.

|                      | Ex. | COMPETENCES ASSOCIEES                            |                                                       | Items n°                                                      | Items n° |
|----------------------|-----|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------|
| TRAVAUX NUMERIQUES   | 17  | Appliquer une technique                          | Calculer mentalement (calcul exact ou approché)       | 45                                                            | 45       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 46                                                            | 46       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 47                                                            | 47       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 48                                                            | 48       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 49                                                            | 49       |
|                      | 18  |                                                  | Effectuer des additions, posées, en ligne ou à poser. | 54                                                            | 54       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 55                                                            | 55       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 56                                                            | 56       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 57                                                            | 57       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 58                                                            | 58       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 59                                                            | 59       |
|                      | 19  |                                                  | Calculer des différences sans retenues                | 60                                                            | 60       |
| 61                   |     |                                                  |                                                       | 61                                                            |          |
| PROBLEMES NUMERIQUES | 25  | Analyser une situation<br>Organiser une démarche | Résoudre un problème à une opération                  | 79                                                            | 79       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 80                                                            | 80       |
|                      |     |                                                  |                                                       | 81                                                            | 81       |
|                      |     |                                                  |                                                       | Zone de grande difficulté : supérieure à 4 items non réussis. |          |

**Remarque :** les mesures et les travaux géométriques ne sont pas intégrés dans les compétences de base.

# MATHEMATIQUES

| EX | ITEMS                      | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17 | 45<br>46<br>47<br>48<br>49 | <p>Epreuve mentale réfléchie et non de calcul mental rapide. D'où l'intérêt de respecter le temps de 20 secondes par opération.</p> <p>Les opérations proposées sont sans ordre particulier pour maintenir la vigilance.</p> <p>Les compétences de base concernent des additions avec une somme inférieure à 100 et une multiplication sans retenue.</p> | <p>A partir des erreurs rencontrées, proposer différents exercices :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- savoir opérer une décomposition (ex. : <math>27 + 10 + 1</math>)</li> <li>- ajouter 9 (ex. : <math>63 + 10 - 1</math>)</li> <li>- compléter à une dizaine supérieure (ex. : <math>24 + 6 / 20 + 10</math><br/> <math>34 + 16 / 30 + 20</math><br/> <math>/ 30 + 10 + 10</math><br/> <math>/ 40 + 10</math>)</li> </ul> <p>Analyser avec les élèves les procédures de calcul utilisées en faisant apparaître la variété des démarches possibles, dans des situations concrètes au préalable.</p> <p>Rendre systématiques les différentes stratégies de calcul.</p> <p>Le recours au calcul mental n'aura de sens que si les situations proposées en créent le besoin chez l'élève.</p> |

| EX | ITEMS                                  | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 18 | 54<br>55<br>56<br>57<br>58<br>59<br>60 | <p>Exercices proposant des additions : 2 en ligne,<br/>2 à poser,<br/>3 posées, concernant des<br/>nombres à 2 et 3 chiffres, avec ou sans retenue.</p> <p>Pour cet exercice, l'analyse des productions des élèves révèle un certain nombre d'erreurs systématiques que l'on peut organiser autour de quatre catégories*. En outre, certaines productions erronées nécessitent un examen complémentaire, la production finale ne suffisant pas à éclairer la démarche de l'élève. De plus, pour une production erronée, plusieurs interprétations sont parfois possibles. Enfin, plusieurs causes d'erreurs peuvent se superposer, ce qui peut en rendre difficile l'identification précise.</p> | <p>Fournir des repères exploitables sur les types d'erreurs fréquemment produites par les élèves en cours d'apprentissage. Expliciter les processus logiques qui les engendrent.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Erreurs dans les calculs élémentaires de sommes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calcul partiel</li> <li>- Surcomptage. Ignorance du répertoire additif.</li> <li>- Gestion de la retenue</li> </ul> </li> <li>Erreurs liées à une mauvaise maîtrise de la numération <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signification de la position des chiffres dans l'écriture du nombre</li> <li>- Pose de l'opération (nombres de longueurs différentes)</li> <li>- Signification de la retenue</li> <li>- Oubli de la retenue</li> </ul> </li> <li>Erreurs liées à la gestion spatiale et temporelle de la retenue.</li> <li>Parasitage par une autre opération</li> </ol> <p>Il serait intéressant d'analyser en parallèle des productions d'élèves afin de repérer d'autres causes d'erreurs et d'identifier les stratégies.</p> |
|    |                                        | * cf : annexe « Aide à l'analyse des erreurs en mathématiques »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

| EX | ITEMS | COMMENTAIRES                                                                                                                             | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 | 61    | Exercice proposant une soustraction à 3 chiffres sans retenue.<br>La technique opératoire de la soustraction est en cours d'acquisition. | <p>Il convient de mettre les élèves dans des situations de type soustractif dans lesquelles ils explicitent leurs propres démarches et leur propre technique opératoire.</p> <p>Comme pour l'addition, il faut ici s'assurer que les élèves connaissent bien les règles de la numération de position.</p> <p>Il est nécessaire de recourir à des manipulations de matériel de numération, à des décompositions, etc...</p> <p>La maîtrise d'une technique opératoire suppose une pratique régulière dans le dispositif d'aide.</p> |

| EX | ITEMS          | COMMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | SUGGESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 25 | 79<br>80<br>81 | <p>Les énoncés des problèmes sont courts et simples mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les 2 premiers comportent une donnée parasite.</li> <li>• le second peut être résolu soit par un produit, soit par l'addition réitérée, soit mentalement.</li> <li>• le 3<sup>ème</sup> relève de la soustraction et présente une difficulté de compréhension du texte (utilisation du pronom « en »).</li> </ul> | <p>Il est nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'analyser des problèmes de recherche simples.</li> <li>• de choisir les données utiles à leur résolution.</li> <li>• de proposer, dans le cadre du calcul multiplicatif, des nombres permettant le recours à l'addition.</li> <li>• de recourir à des manipulations et/ou des représentations.</li> </ul> |

**Prise en charge de l'élève en MATHÉMATIQUES :**  
**LES CONTENUS**

| Items de base ou autres items | Compétences associées | ACTIONS PRIORITAIRES choisies en conseil des maîtres |
|-------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------|
|                               |                       |                                                      |

## Prise en charge de l'élève : L 'ORGANISATION

| Par le maître dans sa classe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Par d'autres dispositifs possibles dans l'école                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Dans le cadre des activités courantes de la classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Ajuster les interventions aux caractéristiques de l'élève et faire varier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Le contenu de la tâche</u><br/>( différents exercices d'application, aides pour les réponses...)</li> <li>▪ <u>L'amplitude de la tâche</u><br/>( Quantité de travail plus ou moins grande, plus ou moins de temps accordé pour sa réalisation )</li> <li>▪ <u>La nature de la tâche</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- reprise des apprentissages</li> <li>- rattrapage si absence ou maladie de l'élève</li> <li>- démarche différente faisant appel à des supports techniques plus variés (presse, vidéo, jeux, B.C.D, informatique...)</li> </ul> </li> <li>▪ <u>Les aides apportées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par la présence du maître : aide à la compréhension des consignes, accompagnement dans la réalisation de la tâche, correction individualisée...</li> <li>- par des outils d'aide à la réalisation de la tâche : tableau de numération, dictionnaires, outils collectifs élaborés pour le français (orthographe, grammaire..)</li> <li>- par le tutorat d'élève</li> <li>- par la présence de l'aide éducateur</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>➤ <i>Organiser des groupes de besoins dans le cadre du travail en ateliers</i></li> <li>➤ <b>Apporter une aide personnalisée dans le cadre des études dirigées ( voir annexes )</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prise en charge de l'élève par un autre maître <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ dans les activités de classe de celui-ci (séjour dans une autre classe)</li> <li>▪ dans les activités proposées lors d'un décloisonnement</li> </ul> </li> <li>➤ Prise en charge de l'élève par une autre personne, pour des activités d'ouverture culturelle (aide éducateur, intervenant..)</li> <li>➤ Prise en charge par le R.A.S.E.D :<br/>à définir avec les membres du réseau parallèlement au P.P.A.P ou à l'issue du P.P.A.P.</li> </ul> |

**Prise en charge de l'élève : L 'ORGANISATION**

| <b>Par le maître dans sa classe</b> | <b>Par d'autres dispositifs possibles dans l'école</b> | <b>Remarques</b> |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------|
|                                     |                                                        |                  |

# AIDE A L'ANALYSE DES ERREURS EN MATHÉMATIQUES

## 1. Erreurs dans les calculs élémentaires de somme

- Elles se traduisent le plus souvent, dans un calcul partiel, **par une erreur de + ou - 1** ( $6 + 4 = 9$  ;  $5 + 3 = 9$  ;  $8 + 9 + 4 = 22$ ,  $2 + 1 + 3 = 7$ ).
- Elles correspondent à une mauvaise coordination mentale du compte de 1 en 1 (surcomptage) et à une ignorance du répertoire additif, des sommes de nombres à un chiffre.
- Elles peuvent être confondues (ou se superposer) à des erreurs de gestion de la retenue.

## 2. Erreurs liées à une mauvaise maîtrise de la numération (signification de la position des chiffres

dans l'écriture du nombre)

Plusieurs catégories d'erreurs se rangent sous cette rubrique. Par exemple

$$56 + 23 = 17$$

L'élève effectue convenablement la somme  $5 + 6 + 2 + 3$

$$\begin{array}{r} 346 \\ + 184 \\ \hline 521 \end{array}$$

$$6 + 4 = 10$$

*je pose 1 et je retiens 0, que je mets de côté près de l'opération*

$$\begin{array}{r} 11 \\ 238 \\ + 159 \\ + 374 \\ \hline 762 \end{array}$$

$$8 + 9 + 4 = 21$$

*je pose 2 et je retiens 1.*

L'enfant trouvant un total à 2 chiffres se trompe entre celui qu'il doit poser, et celui qu'il doit « retenir »

$$\begin{array}{r} 45 \\ + 314 \\ \hline 764 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 45 \\ + 314 \\ \hline 719 \end{array}$$

Problème de pose d'opération (essentiellement quand les nombres sont de longueurs différentes).

$$\begin{array}{r} 12 \\ 238 \\ 159 \\ + 374 \\ \hline 651 \end{array}$$

Signification de la retenue

L'élève sait qu'il doit écrire la retenue quand le total est supérieur à 9, mais ensuite il n'en tient pas compte dans le calcul.

## 3. Erreurs liées à la gestion spatiale et temporelle de la retenue

Voici une liste de « théorèmes » d'élèves :

a) « La retenue, c'est toujours 1 »

$$\begin{array}{r} 11 \\ 238 \\ 159 \\ + 374 \\ \hline 951 \end{array}$$

b) « La retenue, il n'y en a qu'une »

$$\begin{array}{r} 1 \\ 346 \\ + 184 \\ \hline 520 \end{array}$$

c) « La retenue, c'est toujours au bout du nombre »

$$\begin{array}{r} 1 \\ 2 \\ 238 \\ 159 \\ + 374 \\ \hline 951 \end{array}$$

d) « La retenue, on la garde pour la fin. »

$$\begin{array}{r} 1 \ 2 \\ 238 \\ 159 \\ + 374 \\ \hline 3651 \end{array}$$

L'élève compte, place les retenues, puis les totalise en fin de travail. Il sait qu'il doit « retenir » mais ne sait pas... jusqu'à quand !

#### 4. Parasitage par une autre opération

$$56 + 23 = 33$$

$$18 \times 10 = 28$$

$$54 - 9 = 63$$

Ne serait-on pas, en classe, ou à la maison, en train d'étudier la soustraction ? L'enfant est-il inattentif ? Se réfugie-t-il dans ce qu'il sait faire ?

Il peut être intéressant d'analyser en parallèle plusieurs productions d'un même élève afin d'y repérer d'éventuelles causes communes à plusieurs erreurs. À titre d'exemple, la production d'un élève au cours de l'évaluation CE2 1999 est présentée en fac-similé.

a. Effectue ces deux additions sans les poser.

$56 + 23 = 79$

$130 + 57 = 637$

c. Effectue ces trois additions.

$$\begin{array}{r} 243 \\ + 36 \\ \hline 278 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 1 \\ 346 \\ + 184 \\ \hline 521 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 2381 \\ + 159 \\ + 374 \\ \hline 652 \end{array}$$

N°44 du 26 novembre 1998

# *ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE*

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

## **Utilisation des évaluations nationales CE2 - 6ème : mise en place du "programme personnalisé d'aide et de progrès" pour la maîtrise des langages**

NOR : SCOB9803015C

RLR : 514-2 ; 523-2

CIRCULAIRE N°98-229 DU 18-11-1998

MEN

BDC

---

*Texte adressé aux recteurs d'académie ; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs de l'éducation nationale ; aux principaux de collège ; aux directeurs d'école ; aux enseignants des écoles et de sixième*

---

### **I - De l'évaluation nationale au "programme personnalisé d'aide et de progrès"**

L'évaluation nationale en début de CE2 et de 6ème est mise en place depuis la rentrée 1989. En rétablissant l'annualité de son rythme, j'ai voulu en renforcer l'utilité, en tant qu'outil de progrès scolaire et d'aide aux élèves rencontrant des difficultés. Cette année la priorité porte sur la qualité du diagnostic concernant les élèves en grande difficulté, voire même en situation d'illettrisme, sans bien évidemment affaiblir les actions en direction des autres élèves en difficulté.

#### **1.1 Le diagnostic individuel**

La phase d'évaluation et de constat doit être considérée comme un appui pour établir des diagnostics individuels puis mettre en œuvre une pédagogie différenciée et une aide personnalisée aux élèves qui en ont besoin, notamment ceux qui ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture (23,4 % au CE2 et 14,9 % en 6ème) et en calcul (22,6 % au CE2 et 33,3 % en 6ème). Au-delà de ces moyennes nationales, ce qui compte c'est de tout faire pour améliorer les résultats individuels.

Pour faciliter ce diagnostic, il est souhaitable d'identifier les problèmes dont peut souffrir un enfant en grande difficulté, notamment les problèmes de santé et de maltraitance, les conflits familiaux, les situations de pauvreté. Les personnels de santé, les psychologues scolaires, les assistantes sociales doivent donc être associés à ce diagnostic, ainsi que les autres personnels non enseignants, notamment les conseillers principaux d'éducation, les surveillants, etc.

Un diagnostic juste et précis est en effet la première condition d'une bonne définition des actions à mettre en œuvre : l'identification de la dyslexie ne conduit pas aux mêmes types d'action que l'inappétence scolaire d'un enfant par exemple ou encore que le repérage de troubles neurologiques (cf. les travaux du docteur Gisèle Gelbert, par exemple).

Le rapport de l'élève au sens des contenus sera identifié car c'est un élément important du diagnostic qui permet de comprendre certaines difficultés d'apprentissage.

## **1.2 Le programme personnalisé d'aide et de progrès**

Pour chacun de ces élèves, une action spécifique doit être mise en place systématiquement. Elle prend la forme d'un "programme personnalisé d'aide et de progrès" construit avec l'élève et en partenariat avec ses parents. Ce programme est bâti avec l'élève pour mieux cerner ses qualités puis les difficultés qu'il a rencontrées dans chaque épreuve de l'évaluation, mais aussi pour repérer les acquis et les motivations sur lesquels s'appuyer pour le travail à venir et pour l'associer à l'envie de progresser et de réussir. L'élève doit être acteur de son évaluation et de sa progression. Une motivation positive de sa famille est tout à fait essentielle.

Ce programme de travail construit par l'équipe pédagogique concernée s'appuiera sur toutes les activités d'enseignement, en particulier celles dans lesquelles l'élève réussit le mieux. Il est essentiel de commencer à valoriser l'élève pour le faire démarrer sur de bonnes bases.

Des évaluations régulières des acquisitions, chaque demi-trimestre par exemple, permettront de vérifier que certaines difficultés sont surmontées et d'effectuer les ajustements qui se révéleront nécessaires dans le programme de travail.

Outil de progression et de remise en confiance pour les élèves ayant rencontré des difficultés dans leur parcours scolaire, ce programme personnalisé d'aide et de progrès doit donner lieu à un dialogue confiant avec les parents et les sensibiliser au rôle qu'ils peuvent jouer pour aider leur enfant à surmonter les difficultés repérées, ne serait-ce qu'en les encourageant.

### **II - La mise en œuvre à l'école élémentaire**

Dans chaque école, les maîtres de CE2 repèrent, à l'issue de l'opération nationale d'évaluation, les élèves de leur classe qui ne maîtrisent pas les compétences.

À la suite de ce premier constat, le directeur de l'école réunit un conseil des maîtres pour faire le bilan et une analyse collective des résultats et des difficultés des élèves. Les réseaux d'aides spécialisées sont associés à cette réunion. Les maîtres de cycle 2 tirent les enseignements des résultats pour mettre en place des réponses plus individualisées aux besoins des élèves.

Les maîtres du cycle 3 se livrent à une analyse fine des réponses aux épreuves d'évaluation de chacun des élèves ne maîtrisant pas les compétences de base, ils complètent leur analyse en consultant les maîtres du cycle 2 et en utilisant le livret d'évaluation de l'élève. C'est cette réflexion commune qui doit déboucher sur la mise en place d'un programme personnalisé d'aide et de progrès pour chaque élève concerné.

Le maître met en œuvre dans sa classe ce programme individuel pour les quelques élèves concernés. Dans certaines écoles, notamment en réseau d'éducation prioritaire, le nombre d'élèves concernés en CE2 peut être plus important. Les équipes pédagogiques peuvent alors mettre en place des groupes de besoins décroisonnés, par niveau de classe ou inter-niveaux, mobilisant les maîtres spécialisés option E et maîtres de soutien, notamment pour des séquences dont la fréquence et la durée sont adaptées aux besoins. La présence des aides-éducateurs aux côtés du maître qui assure les activités d'enseignement doit faciliter la gestion d'activités pédagogiques diversifiées, au collège également.

### **III - La mise en œuvre au collège - Mise en place d'un tutorat**

Dans chaque classe de 6ème, à l'issue de l'opération nationale d'évaluation, les enseignants repèrent les élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base. Le travail en équipe est alors particulièrement fructueux.

À la suite de ce premier constat, le professeur principal réunit l'ensemble des enseignants de la classe pour une analyse fine des résultats aux épreuves d'évaluation en s'aidant des éléments d'information fournis par le livret d'évaluation de l'élève transmis par l'école élémentaire et en s'appuyant sur tout autre élément d'explication ou d'information qui paraîtra pertinent. Les rencontres entre enseignants du cycle des approfondissements et de 6ème - dans le cadre des réunions ou des actions de formation communes permettant d'assurer la continuité école/collège - contribuent à une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par chaque élève et à des diagnostics plus affinés.

L'équipe pédagogique construit également pour chaque élève concerné et avec lui, à partir de ces éléments, un programme personnalisé d'aide et de progrès qui peut naturellement s'intégrer dans le travail mis en œuvre par les groupes temporaires de consolidation. Tous les enseignants et les personnels non enseignants y sont associés.

La mise en œuvre de cette action s'effectue dans le cadre du dispositif de consolidation et des études dirigées mais également dans toutes les matières et toute autre action scolaire ou périscolaire.

Chaque élève en grande difficulté bénéficie d'un adulte tuteur au sein du collège.

#### **IV - Les outils d'accompagnement**

**4.1** Dans chaque circonscription primaire, après les épreuves d'évaluation et leur correction, les inspecteurs de l'éducation nationale organisent un ou plusieurs temps de travail pour les enseignants de CE2 prévus dans le cadre des animations pédagogiques ou des actions de formation continue. Ce travail a pour objectifs l'appropriation de cette démarche de remédiation, la confrontation et l'analyse des pratiques existantes, le repérage des besoins en formation et des éventuels projets de recherche-action sur le thème de l'aide aux élèves en grande difficulté.

L'animation de ces réunions est confiée à des personnes ressources ayant travaillé sur cette thématique (enseignants des IUFM, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs). La présence d'intervenants extérieurs sera encouragée : responsables des dispositifs de lutte contre l'illettrisme, Observatoire de la lecture, etc. Les ressources documentaires des sites internet de l'Observatoire national de la lecture, du Centre national de documentation pédagogique et l'analyse de cas concrets seront utilisés.

**4.2** Les plans départementaux et académiques de formation réservent une place à des actions spécifiques d'accompagnement des équipes d'enseignants concernés sur l'évaluation, le diagnostic et les actions qui lui correspondent, et la gestion de l'hétérogénéité des classes.

**4.3** Des groupes départementaux sont constitués, chargés de recenser les initiatives les plus pertinentes, les outils les mieux adaptés, les méthodologies les plus efficaces en vue d'une mise en commun des efforts. Une attention particulière sera apportée à toutes les actions qui améliorent la transition école-collège.

**4.4** Ce recensement viendra compléter la création d'une banque d'outils actuellement en cours de réalisation au plan national ainsi que la production de méthodes spécifiques aux nouvelles technologies. La possibilité d'engager des recherches-actions en lien avec les IUFM est encouragée.

**4.5** L'amélioration de l'utilisation des évaluations nationales doit aussi permettre d'en améliorer le contenu. C'est pourquoi au cours des réunions de travail, l'expression des enseignants sur le contenu des protocoles sera encouragée, ainsi que sur l'organisation du temps et la définition des missions que la montée en charge de ce dispositif implique.

#### **V - La coordination avec les autres démarches**

Le travail accompli dans le cadre de la présente circulaire est intégré :

- d'une part, aux États généraux des langages et de la lecture dans sa dimension départementale et académique ;
- d'autre part, dans les contrats de réussite des réseaux d'éducation prioritaires ;
- enfin, dans le travail de réflexion et d'action engagé sur le collège.

Vous voudrez bien me rendre compte, avant la fin du mois de février, de la mise en place de ce dispositif, de ses premiers résultats, des éléments de satisfaction, des difficultés rencontrées mais également des propositions d'amélioration des protocoles de l'évaluation nationale et de son utilisation.

La ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire  
Ségolène ROYAL

N°29 du 22 juillet 1999

## Évaluations en CE2 et sixième - année 1999-2000

NOR :: MENK9901598C

RLR : 523-2

CIRCULAIRE N°99-110

DU 16-7-1999

MEN

DPD D1

---

*Texte adressé aux recteurs ; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs de l'éducation nationale ; aux principaux de collège ; aux directeurs d'école ; aux enseignants*

---

□ Les évaluations nationales des élèves en CE2 et en sixième constituent des outils précieux pour le repérage des acquis de tous les élèves et des difficultés de certains. Elles sont une condition essentielle pour la mise en place de réponses adaptées aux besoins de chacun et, à ce titre, sont obligatoires.

Que ce soit dans le cadre des cycles de l'enseignement primaire ou dans le cadre de l'organisation actuelle du collège, les écoles et les établissements disposent d'une marge d'autonomie pour adapter les parcours scolaires à la diversité des aptitudes, des talents et des niveaux de maturité. La mise en œuvre de "programmes personnalisés d'aide et de progrès", de dispositifs de remise à niveau et d'aide individualisée, au bénéfice des élèves en difficulté, constituent une obligation pour les équipes pédagogiques.

### I - Les évaluations de rentrée en CE2 et en sixième

Les évaluations de CE2 et sixième se poursuivent selon un rythme annuel, comme le précisent les circulaires n° 98-229 du 18 novembre 1998 et n° 98-263 du 29 décembre 1998, publiées respectivement au B.O. n° 44 du 26 novembre 1998 et au B.O. n°1 du 7 janvier 1999.

Elles complètent et enrichissent les différentes sources d'information à la disposition des enseignants pour identifier les acquisitions et les problèmes éventuels des enfants en début de CE2 et de sixième.

Les exercices standardisés fournis par les protocoles nationaux permettent d'établir un constat, à partir duquel les enseignants procèdent à une analyse précise des réussites et des erreurs, nécessaire à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et d'une aide personnalisée.

On ne saurait trop rappeler que l'ensemble de cette démarche d'évaluation diagnostique est l'affaire de l'équipe pédagogique dans son ensemble, équipes de cycles pour l'école primaire, équipes pédagogiques pour le collège. Les informations que ces évaluations apportent sur les savoirs et les savoir-faire des élèves sont autant d'indicateurs nécessaires à la régulation des projets pédagogiques de cycles et du projet d'école ou d'établissement.

Par ailleurs, des banques d'outils d'aide à l'évaluation sont mises à la disposition des enseignants qui peuvent les utiliser à leur initiative, selon leurs choix pédagogiques. Ces outils facilitent le suivi régulier des élèves et incitent à intégrer l'évaluation dans l'action pédagogique. Ils comportent, outre le classique énoncé, une présentation des objectifs de

l'exercice et de ses conditions de passation pour faciliter l'appropriation et des commentaires permettant l'analyse des réponses des élèves et leur prise en compte dans le processus d'apprentissage.

Un tel ensemble, évaluations de rentrée et banques d'outils, doit permettre aux équipes pédagogiques de développer, au long de l'année, les approches appropriées en déterminant les contenus d'enseignement sur lesquels une attention particulière doit être portée et les acquis sur lesquels ancrer l'action pédagogique à venir.

## **I I - Le rôle des différents acteurs**

**Les recteurs et les inspecteurs d'académies**, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, sont invités, en liaison avec les correspondants académiques pour l'évaluation et les corps d'inspection :

- à encourager toutes les initiatives propres à dynamiser les pratiques d'évaluation (utilisation des évaluations nationales, recours aux outils d'aide à l'évaluation en cours d'année) ;
- à veiller, à cet effet, à la mise en réseau des différents responsables académiques auxquels est confié le suivi de cette opération (coordonnateur académique, correspondant formation, correspondant logiciel) ;
- à faciliter l'appropriation par les enseignants de cette démarche d'évaluation, notamment par son intégration dans la formation initiale et continue.

Dans cette perspective, l'action des corps d'inspection et des centres de formation est bien évidemment déterminante.

### **Les directeurs d'école et les chefs d'établissement**

Dans le cadre de leurs rôles pédagogiques respectifs, ces personnels ont la responsabilité de l'organisation et de l'exploitation des évaluations. La présentation des objectifs et des contenus de l'évaluation à tous les enseignants lors des journées de prérentrée devrait permettre une meilleure compréhension et utilisation des protocoles. Après la passation des épreuves, le directeur d'école et le chef d'établissement incitent les enseignants à un travail collectif d'analyse des réponses et d'exploitation des résultats obtenus.

Ils veillent également à ce que les évaluations soient utilisées dans l'organisation des apprentissages et lors des conseils de classe ou des conseils de maîtres de cycle, parmi les différents éléments d'appréciation recueillis pour chaque élève. Ils facilitent la mise en place des différents dispositifs d'accompagnement des élèves (groupes de besoin, heures de remise à niveau, aide méthodologique, études dirigées, aide aux devoirs, etc.).

Ainsi l'évaluation est-elle pleinement intégrée au projet d'école ou d'établissement.

Ils organisent le compte rendu des résultats de l'évaluation aux familles. Ils invitent les enseignants à utiliser les cahiers d'évaluation lors de ce dialogue pour présenter ces résultats aux parents pour leur expliquer le dispositif d'accompagnement éventuellement proposé à leurs enfants.

Le chef d'établissement transmet aux écoles les résultats des élèves qui y étaient scolarisés l'année précédente.

### **Les enseignants**

Les évaluations de rentrée constituent des outils pour acquérir une meilleure connaissance de chaque élève. Elles permettent, en exploitant les cahiers d'évaluation, de dialoguer avec les élèves afin qu'ils prennent conscience de leurs difficultés mais aussi de leurs acquis et de l'intérêt des activités différenciées qui pourraient leur être proposées.

En effet, dès le CE2, il est souhaitable d'inscrire l'élève dans une dynamique de réussite, c'est-à-dire de le guider pour qu'il comprenne :

- s'il a atteint les objectifs que l'on attend de lui,
- les écarts entre les objectifs attendus et ses résultats,

- le dispositif d'accompagnement qui lui est proposé.

La démarche d'évaluation peut constituer ainsi un outil de remise en confiance pour les élèves.

### **III - Informations pratiques**

Comme à la rentrée 1998, les recteurs et les inspecteurs d'académie passeront directement leurs commandes aux entreprises qui leur auront été désignées, d'une part à l'imprimeur pour les quantités globales de livrets nécessaires à l'organisation de l'évaluation, d'autre part au routeur, pour les quantités spécifiques à livrer à chaque point de destination afin de mettre en place le routage des livrets vers les écoles et collèges publics ou privés sous contrat. Il convient de faire en sorte que les établissements aient tous les documents à leur disposition pour les journées de la prérentrée. En effet, pour la bonne mise en œuvre du dispositif, il est important que les enseignants se familiarisent avec les épreuves avant leur passation.

L'évaluation doit être organisée dans les deux semaines qui suivent la rentrée : du 9 au 23 septembre 1999. Afin d'assurer la meilleure organisation de l'ensemble du dispositif, il serait souhaitable que les IA-DSDEN et les IEN informent les directeurs d'école et les principaux de collège des modalités pratiques qu'ils auront arrêtées au niveau de l'académie, ainsi que des noms et des coordonnées de différents responsables et correspondants.

Les logiciels CASIMIR pour le CE2 et la sixième, nécessaires pour la saisie et l'exploitation informatisée des réponses des élèves, seront disponibles dans les centres de ressources informatiques académiques (CRIA) qui les diffuseront en fonction des instructions qui leur seront données. Les logiciels sont présentés sous les deux environnements Dos et Windows pour les écoles, et sous l'environnement Windows seul pour les collèges.

Deux échantillons représentatifs au plan national, l'un des élèves de CE2 et l'autre des élèves de sixième, seront constitués afin de fournir, par rapport aux protocoles de la rentrée 1999, des repères établis au niveau national sur la réussite moyenne des élèves dans chaque domaine évalué ; ils permettront aux acteurs de prendre la mesure des réussites et des difficultés rencontrées par un ou des groupes d'élèves, au plan national, académique ou local ; ils n'ont de validité que pour les protocoles de l'année 1999.

Il faut rappeler en effet que les évaluations nationales CE2 et sixième, tout comme celles d'entrée en seconde de lycée, n'ont de valeur qu'annuelle puisque les supports des évaluations et les objectifs évalués diffèrent chaque année. Aussi, ces résultats ne peuvent, en aucun cas, être utilisés à des fins de comparaisons d'une année sur l'autre et détournés de leur objet pédagogique.

La constitution de l'échantillon 1999 sera connue des établissements concernés mi-septembre ; des instructions relatives aux élèves retenus et à la restitution des résultats à la DPD, leur seront données.

Vous trouverez ci-après les noms et références des personnes que vous pourrez contacter pour toute information complémentaire outre le directeur de la programmation et du développement et le chef de la mission de l'évaluation :

- Mme Jacqueline Levasseur, chef du bureau de l'évaluation des élèves, DPD D1, 3-5, boulevard Pasteur, 75015 Paris, tél. 01 55 55 77 20, Email :

[jacqueline.levasseur@education.gouv.fr](mailto:jacqueline.levasseur@education.gouv.fr)

- Mme Françoise Tardieu, coordonnatrice de l'évaluation au collège, tél. 01 55 55 77 32,

Email : [francoise.tardieu@education.gouv.fr](mailto:francoise.tardieu@education.gouv.fr)

- M. Marc Colmant, coordonnateur de l'évaluation à l'école primaire, tél. 01 55 55 77 23,

Email : [marc.colmant@education.gouv.fr](mailto:marc.colmant@education.gouv.fr), télécopie 01 55 55 77 62.

Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous apporterez à ce dispositif d'évaluation et au bon déroulement des opérations.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,

Le directeur de la programmation et du développement  
Michel GARNIER

Le directeur de l'enseignement scolaire  
Bernard TOULEMONDE

## Évaluations en CE2, en sixième et en seconde - année 2001-2002

NOR : MENK0101597C

RLR : 523-2

CIRCULAIRE N° 2001-143

DU 18-7-2001

MEN

DPD - DESCO

---

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie - aux inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux proviseurs et proviseurs de lycée ; aux principales et principaux de collège ; aux directrices et directeurs d'école ; aux enseignants.*

---

□ Les évaluations nationales des élèves à l'entrée en CE2, en sixième et en seconde constituent des outils indispensables au repérage des acquis de tous les élèves et des difficultés de certains d'entre eux . Elles permettent aux enseignants de prendre la mesure de l'hétérogénéité des classes qui leur sont confiées et constituent une condition pour la mise en place de réponses adaptées aux besoins de chacun ; à ce titre, elles sont obligatoires. Les écoles et les établissements disposent d'une marge d'autonomie pour adapter le programme pédagogique de l'année à la diversité des aptitudes et des niveaux de maturité et d'acquisitions des élèves qu'ils accueillent, que ce soit dans le cadre des cycles de l'enseignement primaire ou dans le cadre de l'organisation actuelle du collège et des lycées. La mise en œuvre de "programmes personnalisés d'aide et de progrès", de dispositifs d'aide individualisée comptent parmi les obligations des équipes pédagogiques. Cette mise en œuvre requiert, au préalable, la réalisation d'un "bilan pédagogique individualisé" pour chaque élève. C'est précisément le but des évaluations organisées à chaque rentrée au CE2, en sixième et en seconde.

### **I - L'utilisation pédagogique des évaluations dans les classes**

#### **1.1 L'exploitation pédagogique des protocoles nationaux de début d'année**

Ces protocoles avec les exercices qu'ils proposent pour les élèves, donnent aux enseignants des hypothèses d'analyse des résultats, des pistes de réflexion et d'actions pédagogiques. En ce sens, ils sont des outils d'aide à l'analyse des besoins des élèves. La place prépondérante de l'évaluation de rentrée dans le processus d'apprentissage et les dispositifs de différenciation pédagogique ainsi que la nécessité de mettre en œuvre des réponses adaptées sont par ailleurs soulignées dans les textes parus aux bulletins officiels dont les références sont données en annexe.

Par les critères explicites qu'elles apportent, ces évaluations complètent et enrichissent les

différentes sources d'information à la disposition des enseignants pour identifier les acquisitions des élèves et leurs difficultés éventuelles.

Les exercices fournis par les protocoles nationaux permettent d'établir un constat à partir duquel les enseignants procèdent à une analyse fine des réussites et des erreurs de chaque élève. Ces évaluations permettent de repérer ceux qui auront besoin d'un soutien, d'adapter aux élèves la progression pédagogique et de définir l'organisation et le contenu d'éventuels dispositifs à effectif réduit.

Outre les enseignants, l'exploitation pédagogique des évaluations doit mobiliser aussi bien les directeurs d'école et les chefs d'établissement que les corps d'inspection.

Une coordination de l'opération assurée par les directeurs d'école et les chefs d'établissement

Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les directeurs d'école et les chefs d'établissement ont la responsabilité de l'organisation et de l'exploitation des protocoles. La présentation des objectifs et des contenus de l'évaluation à tous les enseignants, lors des journées de prérentrée, est indispensable pour permettre une meilleure compréhension des protocoles et faciliter l'utilisation de ces évaluations diagnostiques.

Après la passation des épreuves, les directeurs d'école et les chefs d'établissement organisent avec les enseignants et à l'aide des logiciels mis à leur disposition, un travail collectif d'analyse des réponses et d'exploitation des résultats obtenus. Ces logiciels sont en effet des outils d'aide à l'analyse pédagogique.

Ils veillent également à ce que l'évaluation soit pleinement intégrée au projet d'école ou d'établissement.

À l'école, les directeurs organisent les conseils de maîtres de cycle pour qu'ils élaborent des réponses pédagogiques en fonction des résultats des élèves, pour prendre en charge ceux qui ont des difficultés et élaborer les programmes personnalisés d'aide et de progrès, mais aussi pour réajuster plus globalement les projets pédagogiques des cycles. Pour le cycle 3, ce réajustement doit également prendre appui sur les résultats de l'évaluation à l'entrée en sixième. Quand il y a plusieurs classes de CE2 dans une même école, les directeurs favorisent la mise en place de groupes de besoin s'il y a lieu. Le cas échéant, ils alertent les membres des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté pour l'examen collégial de la situation de certains enfants. Ils transmettent à l'inspecteur chargé de la circonscription les demandes de formation qui peuvent s'exprimer à l'occasion de l'exploitation des évaluations.

Dans le second degré, il est tout aussi essentiel que les évaluations soient utilisées dans l'organisation des apprentissages parmi différents éléments d'appréciation recueillis pour chaque élève. Les chefs d'établissement doivent faciliter la mise en place des différents dispositifs d'accompagnement des élèves au collège (dans le cadre de la globalisation des moyens attribués aux établissements) comme au lycée (aide individualisée et modules)..

Directeurs et chefs d'établissement organisent la restitution des résultats de l'évaluation aux familles et aux élèves. Lors de ce dialogue, ils invitent les enseignants à utiliser les cahiers d'évaluation pour présenter les résultats, pour expliquer le dispositif d'accompagnement éventuellement proposé.

Ils transmettent aux différents établissements et écoles les résultats des élèves qui y étaient scolarisés l'année précédente.

Une pleine utilisation par les équipes pédagogiques

Rappelons qu'en aucun cas, il n'est question de classer les élèves (ou de situer les classes) les uns par rapport aux autres selon leurs performances ; les objectifs du dispositif d'évaluation sont conçus au bénéfice direct des élèves.

Il est nécessaire que chaque enseignant explique à ses élèves les objectifs de l'évaluation, son importance, et ce en quoi elle diffère d'un examen ou d'un contrôle. Après l'évaluation, un mode de correction qui associe les élèves permet d'exploiter les cahiers d'évaluation ; par exemple, le choix de codification impose aux élèves de s'interroger sur la nature de leurs réponses et sur leurs compétences.

L'évaluation doit conduire à un dialogue avec les élèves, portant sur l'explicitation des procédures qu'ils ont mises en œuvre pour répondre, afin qu'ils prennent conscience de leurs acquis mais aussi de leurs difficultés, et de l'intérêt des activités différenciées qui pourraient leur être proposées. Ce dialogue doit se poursuivre toute l'année et porter sur les apprentissages successifs proposés par l'enseignant. Chaque élève devrait se voir remettre au plus tard à la fin de l'année scolaire ses cahiers d'évaluation complétés.

Dans le second degré, la confrontation des résultats obtenus dans les différentes disciplines devrait permettre de tirer un diagnostic intéressant tous les enseignants d'une même classe. De même, le rapprochement des résultats des élèves de plusieurs classes dans une même discipline devrait faciliter la mise en place de groupes de besoin.

L'attention des enseignants doit être attirée sur les indicateurs (profil de chaque élève, profil de chaque classe...) fournis par les logiciels, ainsi que sur l'intérêt des informations portées dans les documents d'accompagnement de l'évaluation. Ces documents donnent des informations pratiques de mise en œuvre (présentation, organisation et calendrier de l'opération ; consignes de passation et de codage des épreuves ; relevé des réponses). Ils contiennent en outre des commentaires pédagogiques pour chacun des exercices proposés (compétence ciblée, caractéristique de tel item particulier, sens de telle réponse...) et suggèrent des pistes de réflexion complémentaires susceptibles d'être exploitées dans le cadre d'une réponse aux difficultés des élèves. Ces ressources sont de nature à faciliter l'élaboration de projets d'aide individualisée.

La prise en compte des résultats des échantillons nationaux

En plus des données relatives aux élèves de l'école ou de l'établissement, les équipes pédagogiques disposeront des résultats nationaux disponibles sur Internet en novembre 2001. Comme chaque année, trois échantillons représentatifs au plan national, des élèves de CE2, de sixième et de seconde sont constitués. Ils permettent de fournir, pour chaque niveau scolaire, des repères sur la réussite moyenne des élèves dans chaque capacité et compétence évaluée par les protocoles ; ils n'ont pas d'autre utilité que d'aider les enseignants à prendre la mesure des réussites et des difficultés rencontrées par une majorité d'élèves et n'ont de validité que pour les protocoles de l'année 2001. Aussi, ces résultats ne pourront-ils en aucun cas être utilisés à des fins de comparaison d'une année sur l'autre, puisque les supports des évaluations diffèrent chaque année.

### **1.2 L'évaluation en cours d'année : les outils d'aide à l'évaluation**

Ces outils, ancrés sur les compétences nécessaires à la maîtrise des programmes de l'école, du collège et du lycée, permettent d'évaluer les élèves à tout moment de l'année et de faire évoluer les choix pédagogiques en fonction des besoins ou des progressions repérés.

Les premiers outils d'aide à l'évaluation sont maintenant disponibles sur un serveur Internet dont l'adresse est la suivante : <http://www.education.gouv.fr/banquoutils>, protégé par un nom d'utilisateur : outils et un mot de passe : dpd.

Ils concernent le premier degré, toutes les classes du collège ainsi que la classe de seconde.

Chaque outil est associé à une ou des compétence(s) et se compose de deux parties, l'une destinée à l'élève, l'autre à l'enseignant. Celui-ci y trouvera, outre l'énoncé et les conditions de passation, des commentaires permettant l'analyse des réponses des élèves et leur prise en compte dans le processus d'apprentissage, ainsi que des suggestions pédagogiques destinées à répondre aux difficultés rencontrées par les élèves.

La banque d'outils d'aide à l'évaluation propose actuellement des outils portant sur les compétences à développer tout au long du cursus scolaire, en français et mathématiques à tous les niveaux (école, collège, lycée), en sciences au collège, en histoire - géographie, anglais et allemand en seconde générale et technologique et en sciences et techniques industrielles et économie - gestion en seconde professionnelle. Les compétences évaluées permettent ainsi aux enseignants d'envisager le développement des capacités ou compétences dans leur continuité, de l'école au lycée.

Un tel ensemble, protocoles d'évaluation de rentrée et banques d'outils d'aide à l'évaluation, doit permettre aux enseignants d'élaborer, au long du cursus, des progressions appropriées en recourant, le cas échéant, aux exercices destinés aux classes qui suivent ou précèdent celle dont ils ont la charge.

## **II - La nécessité du pilotage dans les académies**

Il est essentiel que les rectrices et les recteurs d'académie poursuivent la mise en œuvre du pilotage de la politique d'évaluation et diffusent une information interne au sein de leur académie qui permette aux différents acteurs impliqués de participer pleinement au développement de la culture de l'évaluation dans le cadre de leur responsabilité pédagogique.

### **Des orientations à définir par les autorités académiques**

Les rectrices et les recteurs d'académie veilleront notamment :

- à encourager toutes les initiatives propres à dynamiser les pratiques d'évaluation à tous les niveaux et dans toutes les disciplines (utilisation des protocoles nationaux d'évaluation , recours à la banque d'outils d'aide à l'évaluation tout au long de l'année, exploitation et diffusion des textes officiels et publications relatives à l'évaluation) ;
- à mettre en place avec la DPD des groupes de travail qui contribueront à la création de situations nouvelles destinées à enrichir la banque d'outils d'aide à l'évaluation ;
- à favoriser l'instauration de groupes de réflexion qui s'attacheront à utiliser l'ensemble des outils d'évaluation mis à leur disposition : les protocoles, les situations de la banque d'outils d'aide à l'évaluation, les résultats des élèves .

Dans cette perspective, et afin de poursuivre l'impulsion donnée à la rentrée 2000, il convient d'assurer la pérennité du groupe de pilotage académique auquel ont été confiés la réalisation et le suivi des différentes actions concernant la mise en place de la politique d'évaluation, notamment les évaluations de rentrée en CE2, en 6e, en seconde, la banque d'outils d'aide à l'évaluation et autres dispositifs d'évaluation pour lesquels la direction de la programmation et du développement souhaite le concours des académies.

Il faudra également :

- informer la direction de la programmation et du développement des changements éventuels survenus dans ce groupe ;
- veiller, le cas échéant, au remplacement de ses membres ;
- faire parvenir les noms et coordonnées des personnes nouvellement désignées pour en faire partie.

### **Une mise en œuvre soutenue par les corps d'inspection du premier et du second degrés**

La démarche d'évaluation, par le recours aux protocoles nationaux et à la banque d'outils, est au cœur des dispositifs de différenciation pédagogique. Le rôle des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale est d'aider les chefs d'établissement, les directeurs d'école et les enseignants à mettre en œuvre une démarche d'évaluation, de les inciter à s'emparer de l'ensemble des outils d'évaluation mis à leur disposition afin d'intégrer cette démarche dans le projet pédagogique adapté à chaque établissement.

Il appartient aux corps d'inspection d'apporter à l'ensemble des équipes éducatives les conseils qu'elles réclament, de les engager pleinement dans des opérations pédagogiques innovantes, de coordonner leurs efforts et d'évaluer l'efficacité des pratiques mises en œuvre. La charge leur revient par conséquent de favoriser et de diffuser, au travers d'animations d'établissements, de départements ou de bassins, les actions concernant l'utilisation des protocoles d'évaluation, de la banque d'outils d'aide à l'évaluation et les pratiques pédagogiques qui en découlent.

Ils compléteront ces actions ponctuelles dans des sessions de formation continue qu'ils prévoiront en fonction des besoins diagnostiqués .

### **Des priorités à développer dans le cadre de la formation initiale et continue**

Les divers modes d'évaluation diagnostique doivent être bien compris et distingués par les enseignants ; les modalités d'analyse des productions des élèves, les réponses pédagogiques et didactiques adaptées à la prise en charge des difficultés ou des fragilités qu'elles permettent de repérer doivent être travaillées par ces mêmes enseignants dès leur formation initiale. C'est en participant aussi souvent que possible aux corrections et aux analyses des évaluations nationales qu'ils s'approprient le mieux les outils pédagogiques qu'elles constituent. En formation continue, les plans académiques et leurs volets départementaux doivent prendre en compte cette priorité pour renforcer les compétences des équipes pédagogiques en matière d'évaluation et de remédiation, qu'il s'agisse des aspects didactiques ou des aspects liés à l'organisation de la classe. Les actions de formation gagneront à s'appuyer sur des expériences réelles dont elles permettront la mutualisation.

### **III - Informations pratiques**

L'évaluation en CE2, en sixième et en seconde ne doit pas être organisée avant la troisième semaine après la rentrée, afin de prendre en compte la priorité que constitue l'accueil des élèves dans un nouvel établissement, notamment au collège.

Pour la bonne mise en œuvre du dispositif, il est essentiel que les enseignants se familiarisent avec les épreuves avant leur passation. Pour cela, le routage des documents dans les établissements s'effectuera à partir du 27 août 2001. Il est indispensable que les IA-DSDEN, les inspecteurs responsables des circonscriptions et les chefs d'établissement puissent prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la réception et la distribution des documents.

La constitution de l'échantillon 2001 pour le CE2, la sixième et la seconde sera connue à la mi-septembre ; des instructions relatives aux élèves retenus et à la restitution des résultats à la DPD seront transmises directement aux établissements concernés.

L'organisation de l'évaluation, coordonnée pour l'ensemble des disciplines, doit être souple et respecter certains impératifs pédagogiques : permettre à chaque enseignant de faire passer les épreuves à ses élèves, éviter de regrouper plusieurs épreuves dans la même journée afin que la lassitude des élèves n'altère pas les résultats au point de les rendre inexploitable.

Au collège et au lycée, la passation et l'exploitation devraient être organisées avec l'équipe éducative, autour du professeur principal de la classe, afin d'aboutir à une synthèse de l'ensemble des informations permettant une meilleure connaissance de chaque élève.

#### **Classes de CE2 et de sixième**

Comme à la rentrée 2000, les rectrices et recteurs, les inspectrices et inspecteurs d'académie passeront directement leurs commandes à l'entreprise qui leur aura été désignée.

Il serait souhaitable que les IA-DSDEN et les inspecteurs responsables des circonscriptions informent les directeurs d'école et les principaux de collège des modalités pratiques arrêtées par le recteur de l'académie, ainsi que les noms et coordonnées des différents responsables et correspondants pour assurer une meilleure organisation de l'ensemble du dispositif.

Les logiciels CASIMIR pour le CE2 et la sixième, nécessaires pour la saisie et l'exploitation informatisée des réponses des élèves, seront disponibles dans les centres de ressources informatiques académiques (CRIA) des rectorats qui les diffuseront en fonction des instructions qui leur seront données par les IA-DSDEN.

#### **Classes de seconde**

Comme chaque année, les établissements recevront directement les cahiers et documents nécessaires à l'évaluation. De même, le rectorat sera détenteur d'un "stock de secours" destiné à leur fournir les documents qui leur feraient défaut. Afin d'assurer une meilleure organisation de l'ensemble du dispositif, il est indispensable que soient communiqués aux établissements par les rectorats, avant la rentrée scolaire, les noms et coordonnées des membres du groupe de pilotage auxquels les chefs d'établissement pourront s'adresser.

Le logiciel EVAREM, nécessaire pour la saisie et l'exploitation informatisée des réponses des élèves, sera transmis aux établissements par les centres de ressources informatiques

académiques (CRIA) des rectorats. Il serait opportun que, dans chaque établissement, une personne ressource puisse aider ses collègues.

Pour obtenir toute information complémentaire, vous pourrez contacter le secrétariat du bureau de l'évaluation des élèves de la Direction de la programmation et du développement, tél. 01 55 55 77 20 et 01 55 55 77 31 ; fax 01 55 55 77 37 .

Nous vous remercions par avance de toute l'attention que vous apporterez à ce dispositif d'évaluation et au bon déroulement des opérations.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le directeur de la programmation et du développement

Jean-Richard CYTERMANN

Le directeur de l'enseignement scolaire

Jean-Paul de GAUDEMAR

# PROGRAMME PERSONNALISE D'AIDE ET DE PROGRES

## BIBLIOGRAPHIE (non exhaustive)

### ASPECTS THEORIQUES :

- Pédagogie différencié : des intentions à l'action.  
Philippe PERRENOUD. ESF Editeur.
- La pédagogie à l'école des différences.  
Philippe PERRENOUD. ESF Editeur.
- Apprendre... oui, mais comment ?  
Philippe MEIRIEU. ESF Editeur.
- Les cycles et la différenciation pédagogique.  
Michel PERRAUDEAU. Armand Colin.
- Pédagogie différenciée.  
Halina PRZESMYCKI. Hachette Education.
- Pourquoi ? Comment ? Différencier la pédagogie.  
C.R.D.P de LYON.
- Pédagogie différenciée.  
Ronald FRESNE Nathan Pédagogie.
- Quelques éléments pour une pédagogie différenciée.  
Hachette Education.
- Aider les enfants en difficulté à l'école.  
Luc VILLEPONTOUX.

### Pour la classe :

- L'Atelier de lecture.  
Collection ARTHUR Cycle 3 – CE2  
Cycle 3 – CM1 Nathan.
- L'Atelier de lecture :  
Evaluation. Aide à la remédiation.  
Collection ARTHUR Cycle 3 – CE2 Nathan
- Le moniteur d'orthographe L.E.O  
(langue, écriture, orthographe) Nathan
- Multi Français Cycle 3 – CE2  
Parler, dialoguer, s'exprimer, écrire. ISTRA
- A nous les maths. Cycle 3 – CM2 SEDRAP
- Outils pour les cycles : activités numériques.Cycle 3. CRDP Nord  
Pas de Calais

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                           |                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------|
| - Contramaths.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Cycle 2 – CE1<br>Cycle 2 (niveaux 2 et 3) | SEDRAP                 |
| - 77 jeux de logique – 5 à 8 ans –<br>83 problèmes de logique – 8 à 13 ans –<br>101 jeux de nombres – 5 à 8 ans –<br>123 jeux de nombres – 8 à 13 ans –<br>compétence mémoire – 6 à 8 ans –<br>compétence mémoire – 8 à 13 ans –                                                                                                                                                                                                                                    |                                           | AE Accès Edition       |
| - 10 propositions pour un équipement de<br>la classe en vue d'un apprentissage des mathématiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                           | CDDP de Chte-Maritime. |
| - Evaluation continue des compétences de lecteur<br>Cycle 2 – GSCP/CE → 2 livrets<br>Cycle 3 – CE2/CM1/CM2 → 2 livrets<br>Evaluation continue en orthographe<br>CE2 → 1 livret<br>Evaluation des écrits narratifs<br>Cycle 2 – GS/CP/CE1 → 3 livrets<br>Evaluation continue en mathématiques<br>* géométrie et mesure CP/CE1 → 1 livret<br>CE2/CM1/CM2 → 1 livret<br>* activités numériques, résolution de problèmes<br>CP/CE1 → 1 livret<br>CE2/CM1/CM2 → 1 livret |                                           | CRDP des Pays de Loire |
| - L'Atelier de français<br>Livre du maître                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                           | BORDAS                 |
| - Activités de lecture-écriture<br>Ecole/Collège                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                           | CRDP de Lille          |
| - Lecture : itinéraires différenciés<br>(dossier flexible GS/5 <sup>ième</sup> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                           | CRDP Bordeaux          |
| - Le tarot des mille et un contes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                           | L'Ecole des loisirs    |
| - Histoire Mi-fugue, Mi-raison<br>Ecrire... oui, mais comment ?<br>Sylvie RUBILIANI-LENNE<br>Claudio RUBILIANI                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                           | CRDP Poitou-Charentes  |
| - SESAME<br>Système d'Evaluation et de Soutien.<br>Actif des Mécanismes de la Langue Ecrite.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                           | Editions MDI           |
| - Consignes pour réussir.<br>Lire et appliquer des consignes. Cycle 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                           |                        |

Jacques de Vardo

CRDP de l'Académie d'Amiens  
(CDDP de l'OISE)